

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TELEPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le plan Dawes va entrer dans sa période d'entière application. Quelle est la situation à l'heure où il va donner son plein ? Les versements prévus ne représentent même pas les intérêts de la dette allemande. Nécessité d'une révision générale.

Nous sommes entrés ce mois-ci dans la cinquième année d'application du plan Dawes.

Comme il en sera beaucoup question il faut rappeler un peu de quoi il s'agit.

Le comité des experts, présidé par l'Américain Dawes, avait pour mission : 1° d'établir une organisation susceptible d'obtenir de l'Allemagne les paiements les plus importants possibles ; 2° de permettre le maximum de transferts aux créanciers de l'Allemagne ; 3° de refaire du domaine des conjectures pour la placer sur le terrain pratique la question du montant qui peut être payé par l'Allemagne, et, enfin, 4° de faciliter un accord définitif englobant tous les problèmes se rapportant aux réparations et aux questions connexes des circonstances qui se présenteront.

On voit qu'il ne s'agit pas du tout, comme certains le croient à tort, de fixer le montant total de la dette allemande. Cette affaire ne regardait pas le Comité Dawes. Elle ne peut être réglée que par un accord direct entre les nations intéressées.

Aussi le projet que le Comité Dawes a élaboré et que les puissances ont résolu d'appliquer dès septembre 1924 ne vise-t-il pas à résoudre l'ensemble du problème des réparations. Il a pour but d'établir « un règlement dont l'application s'étend sur une période suffisante pour rétablir la confiance » et de créer ainsi des conditions favorables à l'adoption d'un accord définitif.

Nous n'entrerons pas dans le détail du mécanisme financier imaginé par le Comité Dawes ni des garanties proposées par lui. Voyons ses conclusions.

Après une étude minutieuse des ressources économiques et financières du Reich, le Comité déclara que l'Allemagne, en période normale, serait en état de payer chaque année une somme de deux milliards et demi de marks or (soit, plus de 15 milliards de francs).

Seulement le Comité Dawes estimait qu'il faudrait un certain temps à l'Allemagne pour opérer sa restauration financière et décidait que la période normale ne commencerait pas avant 1928. En attendant, ses versements seraient fixés ainsi qu'il suit :

Première année, 1 milliard de marks-or ; deuxième, 1 milliard 220 millions de marks-or ; troisième, 1 milliard 500 millions ; quatrième, 1 milliard 750 millions.

C'est donc à partir de l'exercice qui vient de commencer que l'Allemagne devra payer la pleine annuité prévue, soit 2 milliards 500 millions de marks-or. Il est prévu que s'il y a des indices sérieux de prospérité, le montant de cette indemnité annuelle pourrait être augmenté à partir de 1929-1930.

Pendant ces quatre premières années l'Allemagne a régulièrement acquitté ses échéances. Au total, en exécution du plan Dawes elle a payé, du 1^{er} septembre 1924 au 31 août 1928 une somme globale de 5 milliards 470 millions de marks-or, représentant 33 milliards 367 millions de francs. Sur ces paiements la France a touché environ la moitié.

— Et, dira-t-on, que lui reste-t-il à nous devoir ?

— Beaucoup plus qu'elle ne nous devait avant d'avoir payé un sou.

— Vous dites !

— La vérité !... La dette de l'Allemagne a augmenté.

— Mais, alors, ces 34 milliards versés par elle ?...

— Ils ne représentent même pas les intérêts de sa dette. Car si le Comité Dawes n'avait pas qualité ni autorité pour la chiffrer, les puissances alliées s'étaient chargées de son soin. Cela se passa, si je ne me trompe, en 1922. En tout cas, c'était à la Conférence de Londres. Là, il fut arrêté que tout bien compté, la créance

des Alliés sur l'Allemagne s'élève à la somme de 132 milliards de marks-or. Comme vous voyez, si l'on s'en tient aux règles ordinaires, à 5 pour cent, cela représente à peu près 6 milliards 500 millions par an d'intérêts.

Même quand le plan Dawes fonctionnera en plein, les créanciers ne recevront que 2 milliards et demi. A ce rythme là, il est clair que dans 40 ou 50 ans, l'Allemagne, tout en ayant payé des sommes énormes, nous devra encore quelques 200 ou 300 milliards !...

Mais c'est absurde !... Au lieu de s'améliorer avec le temps, la situation s'aggrave. On ne peut pas s'enfoncer plus avant dans ce cul de sac.

— Vous venez d'exprimer en termes un peu vifs le sentiment d'à peu près tout le monde. Il est généralement admis qu'il faut reviser le plan Dawes. Il a rendu un très grand service. Il a mis de l'ordre dans le chaos, il a rendu confiance à l'Allemagne en elle-même, et à ses créanciers en leur débiteur. Désormais, il a épuisé sa vertu. Il faut lui substituer un autre régime. Mais cette révision ne peut s'appliquer à lui seulement. Il n'est qu'une partie d'un vaste ensemble. C'est toute la question des dettes de guerre qui se pose. Celle de l'Allemagne vis-à-vis des Alliés ; celle de la France vis-à-vis de l'Angleterre ; celle de la France vis-à-vis de l'Amérique ; celle de l'Angleterre, vis-à-vis des Etats-Unis.

Vous le voyez, ce n'est pas une petite affaire. On ne la règlera pas aisément. Mais comme elle ne s'arrangera pas toute seule, il faudra bien, tôt ou tard, se mettre à l'œuvre. Et les temps favorables ne semblent plus très éloignés.

E. L.

PETITS MOTS D'ECRITS

L'ÉTERNEL MENSONGE

Notre confrère, M. Paul Heuzé, est, depuis longtemps, parti en guerre contre la crédulité de ses contemporains. C'est une guerre méritoire et qui n'est pas toujours sans danger. Il y a des gens qui tiennent absolument à être trompés comme il en est qui veulent être trompés. Et il arrive que ceux qui veulent être trompés battent ceux qui les trompent, comme on l'a vu dernièrement à Nantes au cours d'une séance de spiritisme.

Il faut donc à M. Paul Heuzé du courage pour mener sa croisade contre les évocateurs de fantômes, les fabricants d'ectoplasmes, les transmetteurs de pensée, les faiseurs de miracles, les fakirs et les sorciers de toute espèce qui pullulent en notre époque de scepticisme.

Justifié présent, M. Paul Heuzé s'était contenté de dénoncer les « trucs » employés par les illusionnistes, d'écrire des livres et des articles. Mais le résultat était plutôt maigre, et les fakirs ne s'en portaient pas plus mal. Voici que notre confrère s'est décidé à opérer lui-même et, en plein muste-hall, à tomber en cataplasme, à se rouler sur du verre pilé, à monter sur l'échelle de sabres, à se suspendre par le cou à un globe aiguisé, et même à se faire enterrer vivant avec la même absence qu'un Blaceman ou qu'un Thara Bey. Inutile d'ajouter qu'en même temps, M. Paul Heuzé démontre que ces opérations sont à la portée de tout le monde, à condition de savoir s'y prendre.

Eh bien, malgré cette démonstration, je reste sceptique sur l'efficacité de la campagne que mène notre confrère. Que demain un nouveau fakir — non pas d'un nouveau genre, mais un ancien fakir, l'un de ceux que l'on connaît déjà, — donne une représentation et une foule de croyants ira le contempler et l'admirer. Peut-être même y a-t-il, dans le public qui suit M. Paul Heuzé, des gens persuadés que l'imposteur n'est pas le fakir, mais M. Paul Heuzé en personne. Et les autres lui en voudront pour leur avoir enlevé leurs illusions.

L'illusion est besoin pour l'homme aussi pressant que le pain. Est-elle détruite, elle refléurit aussitôt. Elle enveloppe toutes les classes sociales, et se répand aussi bien dans les fêtes populaires que dans les salons les plus aristocratiques. Et peut-être si les illusions s'enlevaient toutes, le monde nous apparaîtrait-il comme un désert aride.

M. Paul Heuzé, en somme, fait fausse route. Au lieu de lever la lance du scepticisme contre l'éternelle déesse de l'illusion et du mensonge, que ne se transforme-t-il lui-même en fakir. Un turban suffirait et tout le monde serait content.

Informations

Pour remplacer M. Bokanowski

M. Queuille, ministre de l'Agriculture, est chargé de l'intérim du ministère du Commerce, de l'Industrie et des P. T. T., et M. Georges Leygues, ministre de la Marine, de l'intérim de l'Aéronautique, en remplacement de M. Bokanowski.

Le drame du Pô Nord

A propos de la nouvelle selon laquelle un baleinier d'Aalesund aurait aperçu un feu sur l'île Edge, un spécialiste de Tromsø, qui a examiné les bulletins météorologiques depuis le jour où l'hydroplane « Latham » est parti avec Amundsen et ses compagnons, déclare que la machine aurait pu se perdre près de l'île Hotem. Son opinion est intéressante parce que l'île Edge et l'île Hotem sont tout près l'une de l'autre.

Le vrai Assolant-Lefèvre

Les pilotes Assolant et Lefèvre, partis du Bourget mardi 7 h. 3, ont atterri à 16 h. 40, à Casablanca, une fuite d'huile s'étant déclarée.

Pour avoir injurié la France

Le journal *Voz de Guipuzcoa* a été suspendu *stare die* à la suite de la publication d'un article dont les termes étaient injurieux pour la France.

Une note officieuse fait remarquer au sujet de la suspension du *Voz de Guipuzcoa* que les attaques auxquelles s'est livré ce journal sont particulièrement graves étant dirigées contre un pays (la France) dont le fervent patriotisme se donne tout entier à la tâche du relèvement national et qui n'aurait jamais souffert qu'on publiât des choses pareilles de l'étranger, dont il fait journellement l'éloge.

A la S. D. N.

La S. D. N. réunie à Genève a constitué son bureau. On sait que ce bureau est réglementairement constitué par douze vice-présidents.

Les six vice-présidents, présidents des grandes commissions sont : M. Scialoja (Italie), première commission (questions juridiques) ; M. Molta (Suisse), deuxième commission (organisation technique) ; M. Carton de Wiart (Belgique), troisième commission (sécurité et désarmement) ; M. de Vasconcelos (Portugal), quatrième commission (budget et finances) ; M. Matos (Guatemala), cinquième commission (questions sociales et générales) ; M. Marinkovitch, ministre des affaires étrangères de Yougo-Slovaquie, sixième commission (questions politiques).

Les six vice-présidents élus sont : MM. Adachi (Japon) ; Briand (France) ; Muller (Allemagne) ; lord Cushead (Grande-Bretagne) ; Mackenzie (Canada) et Scipel (Autriche).

Contre l'accord naval

En essayant de donner à ses lecteurs un aperçu du contenu de l'accord naval anglo-français, d'après certaines informations données, dit-il, par plusieurs délégués français à Genève, le *Daily Telegraph* écrit notamment :

« Je suis en mesure de déclarer que le gouvernement des Etats-Unis refusera nettement d'adhérer à la clause permettant la construction d'un nombre illimité de croiseurs armés de canons de six pouces. « Si vous construisez à votre guise, nous en ferons autant », telle est et restera la caractéristique de l'attitude américaine. »

M. Chamberlain démissionnaire

Le chroniqueur journalistique de l'*« Evening News »* écrit : « Je crois que ce ne serait pas une surprise pour les fonctionnaires du Foreign Office, si l'on annonçait bientôt la démission de sir Austen Chamberlain. Sa santé est beaucoup moins bonne qu'on ne croit. Certains pensent qu'il ne reparaitra pas à son ministère, bien qu'on soit persuadé qu'il fera tout ce qu'il peut pour garder son poste jusqu'aux prochaines élections générales. Si sir Austen Chamberlain est obligé de se retirer, on sera probablement embarrassé pour lui trouver un successeur. Mais on arrivera peut-être à persuader lord Cushead de rester en fonction jusqu'après la dissolution. »

L'Albanie a un roi

Le chargé d'affaires d'Albanie à Paris, M. Libchova, s'est rendu personnellement au ministère des affaires étrangères pour notifier officiellement au gouvernement français l'avènement au trône d'Albanie de Sa Majesté Zogou 1^{er}.

En Chine

Le général nationaliste Pai Chang Chi ayant refusé d'accorder à Chang Hsu Liang, fils de Chang Tso Lin et gouverneur de Mandchourie, le délai de dix jours en vue d'une soumission des troupes de Chantoung et du Chi-Li, des préparatifs sont faits pour une offensive immédiate.

Suivant des informations de source nationaliste, les troupes nordistes de Tsing-Tao se seraient ralliées au gouvernement de Nankin.

La douane en Espagne

On annonce qu'à partir du 10 septembre, 25 0/0 des droits seront perçus en or, ou par un chèque représentant l'équivalent de cette monnaie.

EN PEU DE MOTS...

— En deux jours, on a arrêté dans les rues d'Odessa 800 enfants abandonnés.

— Le « Corriere di Napoli » signale que les cendres de Dante, déposées à Ravenne, ont été partiellement volées.

— M. Venizelos, président du Conseil des Ministres de Grèce est atteint de la fièvre « dengue ». Il a été transporté à l'Hôpital. On annonce que l'épidémie de fièvre « dengue » gagne l'Egypte.

— Le Gouvernement français aurait décidé de supprimer le consulat à Berne et de rattacher ses services à ceux de l'ambassade.

— On mande de Calcutta qu'à la suite de bagarres entre Hindous et Musulmans il y a eu 45 victimes, dont 11 tués.

NOS ÉCHOS

Le Cid moderne.

Cette histoire eût ravi le spirituel poète de la *Nègresse Blonde*, Georges Fournet.

Succédant à quatorze ans d'intervalle au m'dret qu'on avait imposé à l'Albanie, le triste Guillaume de Wied, voilà qu'Ahmed Zoghou prêtre le trône à la chaise curule de Président de la République.

Chef du parti des beys, homme de l'Italie, après avoir mis au début sur la Yougoslavie, Ahmed Zoghou est un très bel homme.

Ses succès féminins ne se comptent plus. Sa villa à Tirana recèle toujours quelque nouvelle conquête.

Un jour, Ahmed Zoghou fit supprimer un chef macédonien. La fille de celui-ci jura de venger son père. Elle s'arma, et, aguivée, elle parvint jusqu'au coupable.

Mais là, elle est subjuguée par sa prescience, et elle devient sa maîtresse.

Sans doute, murrurait-elle comme l'héroïne du *Cid* revu par Fournet : « Qu'il est joli garçon, l'Assassin de Papa ! »

Avouons que Chimène va un peu fort !

Demandez et l'on vous donnera !

On lut, un jour, dans plusieurs grands journaux new-yorkais, imprimée en gros caractères, cette annonce :

« Apportez-moi un dollar ! X... rue Y... »

Le lendemain, on lisait à la même place :

« Vous pouvez apporter votre dollar jusqu'à demain. »

Et le surlendemain :

« Si vous n'apportez pas votre dollar aujourd'hui, gardez-le ; demain il sera trop tard ! »

Un journaliste, curieux, comme son métier l'exige, se rendit à l'adresse indiquée et y trouva une dactylographe qui se déclara autorisée à recevoir tous les dollars qu'on apporterait à M. X..., mais se refusa à toute explication concernant la destination de ces dollars. De plus en plus curieux et intrigué, le journaliste fit une enquête et finit par apprendre que le M. X. était un gros négociant de New-York qui avait fait le pari avec quelques amis qu'il trouverait dans la ville mille « poires » qui lui apporteraient un dollar sans qu'elles fussent pourqu岸.

Il a gagné son pari haut la main, car au bout de trois jours, il avait encaissé plus de 1200 dollars — qu'il s'empressa, d'ailleurs, de restituer.

Un homme scrupuleux.

Jim et Joe, qui s'étaient rencontrés dans l'Ouest, faisaient chemin ensemble. Mais ils étaient étrangers chacun à l'autre. Tout à coup, Joe eut un mouvement suspicieux pour chercher quelque chose dans sa poche de hanche. Instantanément, Jim prit son revolver et le tira mort.

Après cela, il dit à soi-même : « Je me demande si ce Joe allait réellement me tirer ? L'évidence était contre lui, mais je veux voir par moi-même. »

Retournant le cadavre, il constata que le pauvre boy avait dans sa poche de hanche, comme arme, seulement un flacon de whisky. Alors, il dit dans un ton de regret : « Idiote bête que je suis ! J'ai tué ce parfait gentleman qui voulait seulement m'inviter à avoir une boisson avec lui ! »

Il passa sa manche sur sa moustache et dit :

« Les dernières volontés du défunt seront respectées. »

Et il vida complètement le flacon.

Moise et Wilson.

L'ex-président Wilson, à son arrivée au Paradis, recontra Moise, qui lui serra la main avec compassion :

— Je vous plains sincèrement.

— Et pourquoi ?

— Parce que les hommes ne respectent pas vos « 14 points ».

A son tour, l'ex-président serra avec sympathie les mains de Moise :

ROLE ET FONCTION SOCIALE des Hôpitaux dans la Société Moderne

Grâce à mon excellent ami M. Tissot, Directeur des Services d'Assistance Publique d'Alsace et Lorraine, je reviens d'un voyage d'études « A travers les Hôpitaux des Provinces recourées. »

Il m'a donné pour guides, MM. Marcel Gauguery et Joseph Oster, en m'adressant un exemplaire de l'ouvrage que les deux éminents auteurs viennent de publier sur ce sujet. De telle sorte que tous ceux qui veulent s'instruire, peuvent accomplir le même voyage sans quitter Cahors.

C'est, avec toute l'histoire des Etablissements Hospitaliers, celle de l'évolution de l'Assistance Publique en Alsace-Lorraine.

A l'origine, l'Eglise suivant les préceptes de charité nourrit et protège les biens d'Eglise, et c'est en général le clergé qui est chargé de l'Assistance. Le Conseil d'Aix-la-Chapelle prescrit aux évêques de constituer des Hôpitaux des pauvres.

Viennent ensuite les ordres hospitaliers, les confréries ou communautés religieuses, et les Hôpitaux s'élèvent près des monastères dont ils vont dépendre.

Puis peu à peu les villes tentent de s'affranchir. La Maîtrise des hôpitaux, qui est devenue trop souvent de véritables Bénédictines, est parfois exploitée pour d'autres fins que l'Assistance des pauvres, et il se produit un long effort pour y séparer le spirituel du temporel et pour en séculariser l'Administration.

C'est ainsi qu'à l'origine les Administrateurs sont désignés en raison de leur fonction et choisis désormais dans la bourgeoisie.

La loi française du 7 août 1851 réglait le statut des Hôpitaux.

Depuis 1870 une véritable révolution se produit en matière de Charité et d'Assistance. L'Hôpital perd peu à peu son caractère et sa fonction charitables, qui se trouve réduite aux dotations hospitalières, pour devenir un des instruments essentiels, le principal outillage technique de l'Assistance.

De nouvelles tendances s'affirment, les unes pour faire de l'Assistance une institution nationale, les autres pour en faire une institution communale.

En France c'est le régime mixte qui prévaut, les Administrateurs des Hôpitaux sont désignés en partie par les représentants de l'autorité centrale, les Prêtres, — les autres par les Assemblées municipales.

En Alsace-Lorraine au contraire, depuis la loi du 6 juin 1895, les Conseils municipaux désignent tous les membres des Commissions Administratives des Hôpitaux.

Depuis 1870 la France et l'Alsace-Lorraine ont vécu séparées, et l'on est obligé de reconnaître qu'en matière de législation et d'organisation hospitalière et sociale, l'Alsace et Lorraine nous a devancés sur le chemin de la civilisation.

Le Parlement Français et le Conseil supérieur de l'Assistance publique se préoccupent, depuis plusieurs années déjà, de faire le rapprochement entre la législation et l'organisation socio-hospitalière française et la législation et l'organisation socio-hospitalière Alsacienne-Lorraine.

La législation qui régit actuellement l'existence des Hôpitaux et Hospices en Alsace et en Lorraine et leurs rapports avec les autorités, les collectivités, leurs administrés, est constituée principalement par trois dispositions fondamentales :

1° La loi française du 7 août 1851, sur l'organisation des Hôpitaux et Hospi-

— Moi aussi je vous plains sincèrement.

— Et pourquoi ?

— Parce que les hommes ne respectent pas plus vos « 10 commandements » que mes « 14 points ».

Une bonne raison.

Au cours de catéchisme, le pasteur vient d'expliquer ce qu'était le ciel, ce qu'était l'enfer, ce qu'était le purgatoire. Il passe au quart d'heure d'interrogations qui suit chaque leçon. Les enfants ont-ils bien compris ? Voyons un peu :

— Que ceux qui veulent aller au ciel, lèvent la main ?

Toutes les petites mains se lèvent aussitôt. Non. Pas toutes, Jack n'a pas bougé. Jack ne veut pas aller au ciel ?

— Mon Dieu ! fait l'excellent pasteur au comble de la stupeur, vous ne voulez pas aller au ciel ?

— Non, fait Jack, jetant un regard dégoûté autour de lui, non, il y a trop de monde !

La bonne réclame.

Chez un grand coiffeur de New-York, un client demande une lotion pour faire repousser les cheveux.

tes, qui a subi certaines modifications au cours de l'annexion ;

2° La loi d'Empire du 6 juin 1870 sur le domicile de secours, promulguée en Alsace-Lorraine le 8 novembre 1909.

3° Le Code des Assurances Sociales.

La fonction charitable des Hôpitaux est devenue tout à fait accessoire, ils remplissent une fonction sociale générale qui des indigents s'étend à toutes les classes sociales. Pour se rendre compte du rôle joué par les Hôpitaux en Alsace et en Lorraine il suffit de classer les malades hospitalisés. Voici, à titre d'exemple, comment se décompose la population hospitalière de l'Hôpital Civil de Strasbourg (année 1925) :

1° Assistance publique (locale et régionale), invalides de guerre : 144.195 = 30,79 0/0.

2° Assurances sociales (caisses des malades, corporations, offices d'assurances, etc.) : 184.785 = 39,45 0/0.

Malades payants : 139.374 = 29,76 0/0.

Total des Journées de malades : 468.354.

Ainsi se trouve profondément modifié le caractère de l'Hôpital qui de Maison d'Assistance pour indigents, devient une véritable institution sociale de protection sanitaire ouverte à toutes les classes sociales. L'Hôpital devient un instrument technique de médecine sociale qui doit être à la disposition de tous.

Et au moment où la loi sur les Assurances Sociales va fonctionner en France, il s'agit d'élaborer les règles nouvelles d'administration qu'il convient d'appliquer aux Hôpitaux et dans quel esprit doivent être choisis leurs administrateurs.

Lors de la discussion au Sénat de la loi sur les Assurances Sociales, M. le Docteur Dron, Sénateur et Membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, déclarait que cette Assemblée avait mis à l'ordre du jour de ses délibérations l'étude des conditions dans lesquelles les Hôpitaux devaient être autorisés et incités à annexer des cliniques payantes.

Les Administrateurs des Hôpitaux doivent étendre le champ de leur observation pour être en mesure d'apprécier, à temps, les conditions qui doivent être réalisées pour permettre aux Hôpitaux de remplir leur fonction sociale dans la Société moderne.

L'Hôpital est un instrument technique qui doit être perfectionné et mis à jour, suivant les données modernes de la science et de la technique médicale hygiénique et hospitalière.

Comment pourront-ils faire face aux dépenses que provoqueront de telles installations.

C'est d'abord, comme en Alsace et en Lorraine, au moyen des frais d'hospitalisation des diverses catégories de malades, qui sont tous des payants.

D'autre part la Loi sur les Assurances sociales va mettre à la disposition des Hôpitaux leur fonds de capitalisation, sous forme de prêts, pour les aménagements nécessaires.

Enfin nous ne devons pas oublier que si grâce à l'activité et au dévouement de tous les Parlementaires du Lot, tous les établissements hospitaliers du Lot sont en droit de compter sur leur légitime participation aux diverses sub

Chronique du Lot

Un grand progrès LE NOUVEAU RÉGIME DES EAUX à Cahors

Comment fonctionne le service technique qui assure, malgré l'inondation et la sécheresse, l'alimentation régulière et constante de la population.

II

Pour être bien au fait de cette question, les considérations générales de notre premier article ne suffisent pas. Elles ne font apparaître que le résultat obtenu. Elles ne révèlent pas les obstacles vaincus et les difficultés rencontrées. Cela est pourtant nécessaire si l'on veut avoir une idée précise de l'effort accompli, du progrès réalisé et, tout de même, du mérite qui en revient aux promoteurs et organisateurs du nouveau système...

Voulant être renseignés avec exactitude et compétence nous nous sommes tout simplement adressés au service technique et nous avons tenu à voir fonctionner l'organisme en action.

M. Hubert s'est très complaisamment prêté à ce désir de curiosité que nous exprimons au nom de nos lecteurs.

Car, lui disons-nous, c'est pour mettre le public au courant d'un service public que nous venons vous demander des renseignements précis et circonstanciés. Votre organisation est en plein fonctionnement depuis un temps assez long pour que vous soyez à l'abri des surprises...

Des surprises ! nous dit-il. Eh ! quelle pouvait être plus pénible que la terrible sécheresse que nous venons de traverser ? Quand un service chargé de fournir l'eau à une population a subi victorieusement celle-ci, il a fait la démonstration indiscutable de sa valeur et de la sûreté de son fonctionnement.

Ici permettez-moi une observation. Cette difficulté, due à la sécheresse, est la plus grande qu'il puisse avoir à vaincre. Elle est surtout la plus dure par sa longueur et la plus frappante pour le public. Mais elle n'est pas la seule.

Faites attention que, pour d'autres raisons, la trop grande hausse des eaux nous gêne autant que la baisse. En baissant, la source Divona immobilise l'usine élévatrice parce que son eau n'y arrive plus. Mais en montant, le Lot l'immobilise aussi parce que son eau noie les turbines et les empêche de tourner.

Dans un cas comme dans l'autre, il faut suppléer au refoulement de l'usine hydraulique par le refoulement de la station électrique. Pour nous, le résultat est le même, sauf que l'inondation est beaucoup moins durable que la sécheresse. Et n'oubliez pas que nous avons eu à faire face à ces deux éventualités : l'inondation et la sécheresse.

Le public, ni dans un cas ni dans l'autre, n'a souffert d'une quelconque interruption.

Sans entrer dans le détail du contrat qui me lie à la ville de Cahors, me dit M. Hubert, je vous rappelle que je suis engagé à alimenter régulièrement, de jour et de nuit, la population. L'ai-je fait ?

Incontestablement. C'est une vérité que tous les cadurciens ont pu contrôler.

Eh ! bien, croyez-moi, ça n'a pas toujours été facile ; ou, pour mieux dire, ça n'a pas été sans peine.

Vous dites que la période de sécheresse a été particulièrement dure

Le remboursement du 6 p. 100 amortissable

Le 1^{er} septembre 1928, à 10 heures du matin, il a été procédé publiquement, dans l'une des salles du ministère des finances, au tirage au sort des cinq séries de la rente 6 0/0 amortissable, qui devront être remboursées à partir du 1^{er} novembre 1928.

Le sort a désigné les séries 32, 375, 436, 1458 et 610. Les porteurs de titres sont en conséquence prévenus que le remboursement des inscriptions appartenant à ces séries aura lieu à partir de la date précitée du 1^{er} novembre prochain, savoir :

Pour Paris, à la caisse centrale du Trésor et, pour les départements, aux caisses des trésoriers-payeurs généraux, des receveurs particuliers des finances et percepteurs.

Rengagement des militaires libérés
Les militaires libérés sont informés que jusqu'à nouvel ordre, ils pourront contracter un rengagement même s'ils ont, en une ou plusieurs fois, plus de cinq années d'interruption de service, sous la réserve d'être âgés de moins de 32 ans.

Pour les formalités à accomplir, s'adresser au Bureau de Recrutement de Cahors.

Notariats

M. Solmiac est nommé notaire à Catus, en remplacement de M. Pergot.

pour vous. Voilà précisément ce dont le public ne se rend pas compte... C'est qu'il ne sait qu'imparfaitement comment le service est organisé. Cela est peut-être intéressant à lui expliquer. Le schéma de l'opération est facile à comprendre...

Pour couler aux fontaines de la ville et aux robinets des usagers, l'eau doit d'abord être montée dans les bassins d'où elle se répartit ensuite dans les conduites urbaines. Cette eau est prise — tout le monde le sait — à la fontaine des Chartreux. En temps normal, elle va toute seule par un canal de la source à l'usine élévatrice qui se trouve près du pont Valentré, où des machines actionnées par le Lot refoulent l'eau de « Divona » jusqu'aux bassins distributeurs.

Telle est l'opération. Quand la source est à son niveau, la chose s'effectue d'elle-même par une force motrice que le Lot nous fournit aux moindres frais. Mais quand la source est basse, elle descend au dessous du canal qui ne peut plus l'amener à l'usine élévatrice. Alors, il nous faut recourir aux moteurs de la station électrique située près de « Divona » et ceux-ci la refoulent directement par une canalisation spéciale jusqu'aux bassins distributeurs.

Pendant les années ordinaires, ces périodes sont assez rares et assez courtes. Cette année, durant plus de deux mois, la Divona s'est maintenue au dessous du canal d'amenée — et elle y est encore au moment où nous parlons. Nos moteurs électriques, pendant ce temps, n'ont cessé de fonctionner jour et nuit. Je vous laisse à penser s'il en résulte des dépenses supplémentaires pour la concession...

— Allez-y ! Dites combien...
— Elles sont de l'ordre de 7 à 800 francs par jour qui s'ajoutent aux frais normaux et courants...

— Mais cela fait partie des aléas !
— Aussi ne songeons-nous pas à réclamer et supportons-nous ces sacrifices sans nous plaindre ! Seulement, nous ne sommes pas fâchés qu'on sache ce qu'exige le fonctionnement régulier d'un service dont la régularité même pourrait faire croire qu'il marche tout seul. C'est pour nous aussi une satisfaction d'avoir surmonté ces difficultés et d'avoir assuré à la population cadurcienne de l'eau en abondance, partout, et à toute heure de jour et de nuit... Combien de communes n'en peuvent pas dire autant !...

Et M. Hubert, avant de terminer, ajoute :

Puisque vous jugez que nous nous sommes bien acquittés de nos obligations envers le public, je vous serai très reconnaissant de lui dire que si le service a fonctionné à la satisfaction de tous, le mérite en revient pour une bonne part à mes excellents collaborateurs : M. Besson, gérant, qui assume la direction en mon absence et M. Lucas, qui surveille et conduit les machines et les moteurs. Ils ont accompli avec habileté et avec dévouement une lourde et dure besogne.

Ainsi s'achève notre entretien : Nous allons maintenant demander au public son opinion.

P. T. T.

M. Teyssié, contrôleur des P. T. T. à Figeac, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Fabre, contrôleur à Villefranche, est nommé à Figeac.

Ponts et Chaussées

Un concours aura lieu pour l'emploi d'Adjoint Technique des Ponts et Chaussées le 14 janvier 1929.

Les demandes des candidats, accompagnées des pièces réglementaires, devront parvenir à l'Ingénieur en Chef du Département, avant le 1^{er} décembre 1928, terme de rigueur.

Pour tous renseignements s'adresser aux Ingénieurs d'arrondissement en résidence à Cahors et Figeac, ou au Ministère des Travaux Publics, 244, boulevard St-Germain, Paris, 7^e (Direction du Personnel, 2^e Bureau).

Intendance

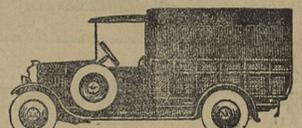
M. Marqués, officier d'administration des bureaux, passe de la 17^e région au Gouvernement militaire de Paris.

Suppression d'office d'huissier

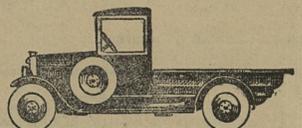
L'office d'huissier du tribunal de première instance du Lot (ancien arrondissement judiciaire de Figeac), vacant par suite du décès de M. Goudou, est supprimé.

Choisissez pour votre camion 1200 Kilogs Peugeot la carrosserie qui vous convient

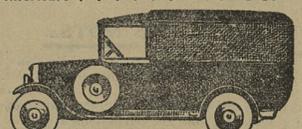
Le châssis utilitaire Peugeot 1200 Kilogs peut vous être livré avec diverses carrosseries, répondant chacune à un besoin particulier. En voici les principales :



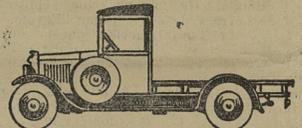
Caminionnette bâchée... 28.850 Frs



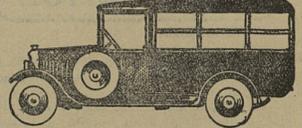
Châssis équipé, plateau surélevé, cabine conduite intérieure... 27.150 Frs



Fourgon de livraison cabine conduite intérieure... 31.150 Frs



Châssis équipé, plateau bas, cabine conduite intérieure... 27.150 Frs



Boulangère tôlée, cabine conduite intérieure... 30.150 Frs

Préférez le camion Peugeot qui possède un "vrai" châssis de camion et qui reste malgré tout aussi économique que les châssis légers de résistance moindre.

Châssis rapide 1200 Kilogs : renforcé, à entretoises. - Charge utile 1200 kgs. - Puissance fiscale 9 CV. - Boîte à 4 vitesses. - Consommation réduite d'essence et d'huile. - Freins sur les 4 roues. - Eclairage et démarrage électriques. - Avertisseurs électriques, compteur, montre, phares, lanternes, outillage. Le châssis nu... 22.650 Frs
Supplément de 6.200 à 8.500 pour carrosseries complètes destinées au transport des marchandises, suivant le genre demandé.
Devis spéciaux pour omnibus et cars alpins. Ce véhicule est payable à votre gré en 12 ou 15 mensualités (intérêts en sus) sans présentation de traités à domicile.

Demandez un essai gratuit chez tous les agents de



Ecole d'Agriculture et de Laiterie d'Aurillac

Les examens d'admission à l'Ecole d'agriculture et de laiterie d'Aurillac auront lieu le 8 octobre, à 8 h. Un certain nombre de bourses de l'Etat et du département seront attribuées après concours.

La durée des études est de 2 ans. L'Ecole s'adresse surtout aux fils de cultivateurs se destinant à la carrière agricole.

La crise laitière et agricole nécessite l'emploi de techniques modernes qui seules permettent de lutter avec efficacité contre la concurrence. Ce n'est que sous la direction des praticiens de l'établissement que les futurs agriculteurs peuvent se familiariser avec les méthodes nouvelles.

Il est à remarquer d'ailleurs que l'enseignement général qui y est donné, bien que nettement orienté vers les questions agricoles, est en tous points semblable à celui que les élèves reçoivent dans les écoles primaires supérieures ou autres établissements d'instruction. Il n'y a donc pas interruption dans les études.

L'école possède, en outre, une section laitière dont la durée des études est d'une année. Les jeunes gens y sont initiés aux pratiques modernes de l'industrie laitière et du laboratoire pour la fabrication du beurre et des différents fromages. A leur sortie ils sont tout à fait qualifiés pour devenir chefs de fabrication pour l'industrie laitière.

C'est en raison du grand développement pris par la section laitière et par les analyses chimiques et bactériologiques agricoles que d'importants travaux d'agrandissement ont été effectués aux bâtiments scolaires. Le Directeur de l'école se tient à la disposition des familles pour tous renseignements complémentaires.

CAHORS UNE VICTOIRE FEMINISTE

Une victoire vient d'être remportée par les féministes. On sait que, jusqu'à ce jour, les femmes employées dans les administrations, notamment dans celle des P. T. T., ne sont pas traitées sur le même pied que les hommes.

Les examens subis ne sont pas les mêmes, et les traitements sont sensiblement moins élevés pour les femmes. Celles-ci ont réclamé, réclament avec véhémence que les mêmes droits leur soient accordés, puisqu'elles bien, disent-elles, elles font les mêmes services.

Eh ! bien, satisfaction va leur être donnée.

On annonce que l'Administration des P. T. T. a entendu leurs doléances.

Elle a décidé que, prochainement, un concours de 600 admissibles au surnuméraire aura lieu.

Pour la première fois, elle admet les candidatures féminines auxquelles 150 places seront réservées.

Le programme du concours sera le même pour les candidats des deux sexes qui recevront, en conséquence, le même traitement.

Les femmes reçues au concours ne seront plus du cadre « des dames employées », mais elles seront comprises dans le cadre des « commis ». Elles deviendront donc « commises » des P. T. T., et elles pourront, probablement aspirer aux grades supérieurs.

Ceci n'est pas indiqué par l'Administration, mais si les « commises » subissent les mêmes examens que les « commis », c'est qu'elles auront la même instruction, les mêmes capacités.

Logiquement, elles doivent arriver aux mêmes grades.

C'est, dans tous les cas, une victoire remportée par le féminisme. Sans doute, l'expérience tentée par l'Administration est restreinte. Elle ne porte que sur 150 places.

Mais les « commises » sauront bien défendre la cause, et pour cela, elles n'auront qu'à se montrer à la hauteur de leurs collègues du sexe fort, et qui sait, si elles n'arriveront pas à leur faire la pige.

En attendant, indiquons que le concours aura lieu en novembre et que ce sera, à partir de 1929 que la décision prise par l'Administration entrera en vigueur.

Instruction égale, travail égal, salaire égal ! Après tout, pourquoi pas ?

L. B.

Passage et départ de réservistes

Lundi et mardi 250 réservistes sont arrivés à Cahors pour exécuter des tirs et des manœuvres pendant une période de 20 jours.

Ils ont été incorporés à la caserne Bessières et équipés, ils ont quitté notre ville pour se rendre à Caylus.

Pour un contingent aussi minime, le camp de Caillac n'aurait donc pas suffi ?

Ce camp est situé à 11 kilomètres de la ville, il est conditionné pour permettre d'exécuter tirs et manœuvres.

Ce supplément momentané de population n'aurait pas dérangé notre ville et encore moins le commerce local.

Quand les réservistes rentreront de Caylus, ils seront, comme de juste, libérés aussitôt, leur période étant terminée.

Il n'y a plus qu'à transformer le camp de Caillac à l'usage des apprentis chasseurs !

L. B.

En mission

Les journaux ont annoncé que le paquebot *Puerto-Rico* a quitté Saint-Nazaire pour Cristobal, Colon et escales, ayant à bord une compagnie du 14^e tirailleurs sénégalais. Ces troupes se rendent à Cayenne pour assurer l'ordre, à la suite des incidents provoqués par la mort de M. Galnot.

C'est notre excellent compatriote M. le Capitaine Sers, de Douelle, ancien élève du Lycée Gambetta, qui a été désigné pour prendre le commandement de cette compagnie de sénégalais.

En nettoyant une casserole

En nettoyant une casserole en cuivre, Mme Sécail, employée à l'hôtel de l'Europe, a été atteinte de plaie suppurée de l'annulaire gauche par une piqure.

Cette blessure nécessite plusieurs jours d'interruption de travail.

Accident

M. Beliben, employé au dépôt de Cahors, coupait une tôle à la cisaille. Il fit un effort pour diriger la coupe suivant le tracé. Il ressentit une vive douleur dans les reins et a dû interrompre son travail.

C'était en paiement

Un marchand de pommes de terre a déposé une plainte contre un camionneur qu'il avait chargé de transporter des sacs de pommes de terre de Cahors dans la région de Limoges.

Au compte, il manquait deux sacs ; le marchand accusa le camionneur d'être l'auteur de la soustraction. Celui-ci lui déclara que c'était pour se payer du transport. L'affaire n'aura pas de suites.

A qui sont les boîtes de conserves ?

Il y a quelques jours, nous signalions que l'on pouvait voir des quartiers de viande dans la rivière où ils avaient été jetés.

Mais pour se rendre compte de ce fait, il faut aller à 3 kilomètres de la ville.

Or, aujourd'hui, c'est mieux. A quelques mètres, en aval du moulin St-James, le promeneur, qui s'accoude au parapet, voit des quantités de boîtes de conserves dans le Lot. Il y en a même quelques-unes sur la berge.

Evidemment, le spectacle est plus ragoutant que la vue de quartiers de viande pourrie.

Aussi bien ces boîtes sont hermétiquement closes, et on se demande pourquoi on les a jetées dans la rivière. Sont-elles avariées ?

Plusieurs promeneurs ont voulu se rendre compte du contenu de ces boîtes.

Leur surprise a été grande : les boîtes contiennent du chou et des sauteses, et en parfait état.

Alors ? Pourquoi avoir jeté les boîtes ? Est-ce le produit d'un vol dont les auteurs ont voulu se débarrasser ?

Cette explication semble la plus plausible, car on ne comprend pas qu'un commerçant, ou une ménagère qui ont fait des conserves les jettent dans le Lot, d'autant plus que ce n'est pas une douzaine de boîtes qui est immergée. Il y en a une centaine et peut-être davantage.

Il faut reconnaître que ce fait est bien bizarre.

Préparation et expédition du chasselas

L'expédition des chasselas est en pleine exécution. Ce ne sont plus sur nos routes — en attendant que soit terminée la voie ferrée en construction Cahors-Moissac — que camions transportant d'énormes chargements à l'aller, le matériel d'expédition au retour. Notre contrée, qui a fait appel à la main-d'œuvre des cantons voisins, a une intensité de vie que nous ne lui connaissions pas.

Beaucoup ignorent le travail que nécessite cette production. Le soir on cueille dans les vignes tout ce qui est nécessaire pour le travail d'une journée. Le lendemain « les trieuses », des jeunes filles surtout, examinent le raisin, avec des ciseaux, enlèvent les grains tachés, trop petits, « les grains de plomb », occupation minutieuse et longue. Puis c'est le remplissage des paniers garnis de papier de soie, que recouvre un papier rose sous lequel la grappe dorée paraît plus vermeille ; ou bien c'est le cageot ordinaire, bien rempli, tassé, ficelé, toujours avec soin, car il est essentiel que la facture ne porte pas la mention « raisin mouillé » qui diminue le total considérablement.

Malgré les dépenses de matériel, de personnel, très élevées, le revenu est assez considérable. Et c'est en grande partie à la production du chasselas que notre pays doit d'avoir l'aisance dont il jouit.

L'auto dans le champ

Mardi soir, un jeune soldat pilotant une auto, suivait la route de Pradines, lorsqu'il arriva près de Labéraudie, il donna, probablement, un coup de volant trop brusque.

L'auto fut dirigée sur le fossé de la route, mais le chauffeur n'eut pas le temps de l'arrêter.

L'auto franchit le fossé et, faisant un superbe saut périlleux, alla tomber dans un champ en contre-bas de la route.

Le saut périlleux fut merveilleusement réussi. L'auto rebondit sur ses 4 roues.

Mais dans quel état ? Les mécaniciens qui seront chargés de la remettre en état, pourront dire le travail que nécessiteront les réparations.

Mais, heureusement, le chauffeur n'a eu aucun mal. Une simple émotion qui, on le conçoit, était fort légitime.

Deux autos se tamponnent

Mardi soir, sur le pont de St-Georges, deux autos sont entrées en collision, celle de M. Rougie, boulangier, et celle d'un propriétaire de St-Céré.

Les chauffeurs n'ont eu aucun mal, mais les autos ont subi des dégâts importants.

Malade d'émotion

Le nommé Jules Sciaux, 43 ans, charretier à l'entreprise Jean Le Guillou, demeurant place Thiers, conduisait un tombereau attelé d'un cheval lorsque l'animal s'emballa et s'éleva sur le sol. Le conducteur ayant été pris de grande frayeur, M. le docteur Besse l'examina et a constaté qu'il était atteint de la névrose traumatique et que son état comporte des soins et le repos absolu pendant douze jours.

Vol de bicyclette

Un propriétaire demeurant à Frays-sières, eut la désagréable surprise de constater que sa bicyclette lui avait été volée.

Il a porté plainte au Parquet, qui a ordonné une enquête.

Vol d'argent

Une propriétaire des environs de Prayssac faisait le relevé de ses titres et bons de la Défense. Mais, au total, il manquait des titres pour une valeur de 3.000 francs environ.

Elle a porté plainte, mais n'a aucun soupçon précis sur quelqu'un. Mais il est certain que le voleur connaît les habitudes de la maison. L'argent était placé dans une armoire et on n'a pris que 3.000 francs sur une somme de 20.000 francs environ. Une enquête est ouverte.

FÊTE DE REGOURD

Comme tous les ans, la jeunesse de Regourd se prépare à célébrer sa fête qui aura lieu les 8, 9 et 10 septembre courant.

Nous pouvons, d'ores et déjà, annoncer qu'elle aura cette année un éclat tout à fait particulier, si le temps le permet.

Voici le programme dressé par le Comité d'organisation :

Samedi 8. — Annonce de la fête par des salves d'artillerie ; préparation de la fête.

Dimanche 9. — Réception de la musique, aubade aux habitants, distribution de bouquets, apéritif-concert. Dans l'après-midi : attractions et jeux divers, départ d'un ballon ; à 17 h., bal champêtre ; à 21 h., bal de nuit, illuminations ; à minuit, farandole.

Lundi 10. — Même programme que la veille.

Les bals seront placés sous la direction d'un orchestre de choix, avec jazz.

Le meilleur accueil est réservé aux visiteurs.

Des services d'autos assureront le transport pendant ces trois journées de réjouissances.

Ce n'était qu'une farce !

Un de ces derniers soirs un entrepreneur de peinture avait laissé un charretton Boulevard Gambetta, devant un immeuble où il était occupé à des travaux de réparations.

Le lendemain le charretton avait disparu. On le chercha vainement et la police fut avisée.

Mais, dans la matinée, le charretton fut retrouvé au fond de la rue Wilson.

Quelques noctambules s'y étaient attelés et l'avaient amené à cet endroit où ils l'abandonnèrent.

L'entrepreneur fut très heureux de le retrouver et de constater qu'il n'avait été victime que d'une mauvaise plaisanterie.

Le temps

Les journées de lundi, mardi et mercredi ont été très chaudes. Mais, dans la nuit de jeudi, le tonnerre a grondé et la pluie est tombée, jeudi dès 9 heures, durant la matinée.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 9 septembre 1928 par la

Pharmacie GARNAL

Laboratoire de la Phosphore Garnal
En face le Théâtre — CAHORS

Chronique des Théâtres

LE JEU DU MARI

Cette pièce, qui se joue actuellement à Paris depuis trois mois, connaît une fortune extraordinaire. *Le Jeu du Mari* est une comédie vraiment décapante. Est-il nécessaire d'ajouter que les Tournées *Cl. Baret* l'ont dotée d'un ensemble comique de tout premier ordre.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montrater

Le marché aux chasselas. — Nous attirons tout particulièrement l'attention de tous les producteurs de chasselas des plateaux de Montcuq et de Castelnau sur les importants marchés créés depuis 1926 sur notre place, grâce à l'initiative de la municipalité.

La visite que firent l'an dernier, en septembre, à notre exposition, les gros négociants de Paris et de l'étranger, nous permet d'espérer de grosses commandes.

Il n'échappe à personne que l'année a été peu favorable à la production fruitière et que, de ce fait, le chasselas en sera d'autant mieux recherché.

D'ailleurs, la récolte dans nos régions s'annonce belle et d'excellente qualité car le soleil aura doré les grappes.

Nos marchés auront lieu tous les matins de 7 h. à 8 h. et se tiendront sur la place Gambetta, le long des trottoirs bordant les Cornières et allant de la rue Joffre à la rue Clemenceau. Aucun droit de place ne sera perçu.

Nous pensons que les producteurs ont tout intérêt à vendre sur nos marchés, où ils peuvent discuter les prix et tenir ferme au lieu de vendre à découvert, ce qui les rend responsables des avaries de route et grève leur vente de l'embaras des emballages.

Sauliac

Fête votive. — Comme les années précédentes, les jeunes gens de la commune de Sauliac se préparent à célébrer leur fête votive avec entrain.

Cette fête, qui régulièrement devrait se tenir cette année dimanche prochain 9 septembre courant, a été remise au dimanche suivant 16 septembre, par suite de la coïncidence de plusieurs autres fêtes tenues, le dimanche 9, dans plusieurs autres communes voisines.

Le programme est composé ainsi qu'il suit :

Dimanche 16 septembre, à 10 heures, hommage au monument aux morts de la grande guerre ; à 11 heures, distributions de bouquets ; à 15 heures, départ d'un ballon, grandes courses ; à 16 heures, grand bal ; à 19 heures, apéritif ; à 21 heures, grand bal de nuit.

Luzech

Les fêtes. — Luzech travaille avec ardeur aux derniers préparatifs des grandes fêtes des 8 et 9 septembre.

Samedi et dimanche, il y aura à Luzzech une foule immense, avide des spectacles magnifiques que, seul dans la région, il sait organiser.

Les fêtes de nuit du samedi et du dimanche promettent de dépasser en magnificence tout ce qu'on a pu voir jusqu'ici. Les propriétaires de bateau s'ingénieront à trouver des décorations nouvelles pour la fête vénitienne et déjà les artificiers sont à l'œuvre pour la juste disposition des embrasements.

Le concours de balcons décorés et fleuris sera un succès à l'actif du Comité d'initiative et tout contribue, si le soleil le permet, à faire des fêtes de 1928, un succès sans précédent.

Lascabanes
Conférence. — Le dimanche 9 septembre, fête locale de Lascabanes, M. Gay, directeur des services agricoles du Lot, fera, dans la salle de la mairie, à 4 heures (heure légale), une conférence sur le sujet suivant: «Utilisation des engrais et des fumures».

Le maire de Lascabanes invite les propriétaires de la région à cette réunion particulièrement intéressante.

St-Pantaléon
Carnet bleu. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote M. Laurent Vialas, chef-cantonnier, vient d'être l'heureux papa d'un gros garçon, prénommé André-Fernand.

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux pour la mère et l'enfant.

Chiens maraudeurs. — Nos ménages ont constaté que, depuis quelques temps, leur basse-cour se dépeuplait d'une façon inouïe.

Certains ont eu à déplorer la perte de plusieurs poules et d'autres de quelques canards.

Tous ces divers larcins avaient été imputés, jusqu'ici, aux visites nocturnes du renard, lorsque un de ces jours, on s'aperçut qu'un chien était l'auteur de ces méfaits.

Il parait, d'après ce qu'on nous a dit, qu'il y aurait, dans notre localité, plusieurs chiens qui, se trouvant constamment en maraude, se faisaient un devoir de détruire, non le gibier, mais de préférence les poules et les canards qu'ils trouvent à leur portée.

Les propriétaires de ces animaux feraient bien de les surveiller étroitement, voire même, à l'occasion, de s'en débarrasser, car ils ne doivent pas ignorer qu'ils sont civilement responsables de tous les dégâts qui sont le fait de leur bête, et que, de plus, ils peuvent être poursuivis devant les tribunaux.

Nous pensons qu'il nous suffit de signaler cet état de choses, pour qu'à l'avenir les intéressés prennent les précautions voulues afin que nos poulaillers ne soient pas mis à sac par les animaux de l'espèce canine.

Puy-Evêque
Préparation militaire. — Dans la liste des candidats reçus aux derniers examens du brevet d'aptitude militaire, l'Union sportive puyévèquoise est heureuse de relever les noms de ses deux candidats, Raphaël Bernier et F. Cazès, qui viennent d'être classés: le premier avec le n° 5, et le deuxième, n° 25.

Accident. — Dimanche matin, M. Durou, venant de sa propriété, passait en voiture sur le pont suspendu, quand son cheval ayant posé le pied dans un des nombreux trous du plancher se blessa sérieusement et rentra à l'écurie le sabot tout saignant.

Est-ce une pointe? Est-ce un éclat de chène. Il serait temps de rendre ce passage un peu plus praticable et surtout moins dangereux pour les attelages.

Soturac
Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Soturac considérant que le chemin de Tourret à la Brugue est indispensable, est d'avis qu'il y a lieu de le reconnaître et d'en fixer les dimensions conformément au plan établi par le génie rural. L'assemblée donne ensuite un avis favorable à la constitution d'une assemblée syndicale pour l'élargissement, la réparation, l'amélioration et l'entretien du chemin rural de Tourret à la Brugue.

Elle admet ensuite quatre femmes sur la liste d'assistance aux femmes en couches.

Association syndicale. — Le bureau de l'Association syndicale constituée pour l'élargissement et l'entretien du chemin de Tourret à la Brugue est composé ainsi qu'il suit: Président, M. Demeaux (Albert); trésorier, M. Abel Mazon; secrétaire, M. Jean Denne; syndics, MM. Bresson Charles, Jean David et Rubens Costes.

Carnet blanc. — Quatre mariages viennent d'être célébrés à la mairie de Soturac: celui de Mlle Marthe Fournol, de Peyregros, avec M. Alban Valey, de Montcabrier; de Mlle Marie-Gabrielle Martinet, de la Martine, avec M. Jean-Simon Berty, de Lacapelle-Cabane; de Mlle Alice Leygue, de Convent, avec M. Gaston Bruyère, de Pourquiès, et celui de Mlle Marcelle-Juliette Courmon, belle-sœur de la dévouée institutrice de Soturac, avec M. Jean Brousse, du Récluzel.

Aux nouveaux époux, nous adressons nos vœux de bonheur.

Brevet de préparation militaire. — Les quatre candidats présentés par la Vaillante de Soturac au brevet de préparation militaire: MM. Raymond Caillaud, Paul-René Chambon, Elie Marc et Régis Tabaglio, ont tous été reçus dans les premiers numéros.

Nous leur adressons nos félicitations.

St-Géry
Mariage. — Nous apprenons le mariage de M. Dumoulin, receveur d'Enregistrement et du Timbre, à Bretenoux (Lot), avec Mlle de Négrel, sans profession, à St-Géry (Lot). Nos meilleurs vœux et compliments.

Deuil. — M. Jean Ourival, âgé de 68 ans, ex-cantonnier en retraite à St-Géry, est décédé des suites d'une congestion cérébrale.

M. Delsoy, chef cantonnier en retraite, a prononcé au nom des cantonniers retraités du Lot, un discours d'éloges de la vie de travail et de probité du disparu.

M. Fernand Brugidou, âgé de 14 ans, de St-Géry, est décédé des suites d'une péritonite aiguë.

M. Saus, instituteur à St-Géry, a prononcé un discours émouvant sur la tombe du disparu.

Nous exprimons aux familles en deuil nos sincères condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac
Un bijou perdu. — Lundi dernier, M. Taïffan Marcel, employé à la Cie d'Orléans, demeurant place Carnot, Maison Mouly, a trouvé sur la voie publique un bijou d'une valeur appréciable. Il s'est empressé d'en faire la déclaration au Commissariat de police et tient l'objet à la disposition de son propriétaire.

Concert. — Voici le programme du concert qui sera donné par l'Harmonie « Les Artisans Réunis », vendredi, 5 septembre, place de la Raison, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir:

1° Triomphe, marche (Poppy); 2° Ouverture de Concert (Girard); 3° Gavotte Princesse (Eustace); 4° Scènes égyptiennes (Wattelle); 5° La Tourterelle, polka pour flûte (Damaré).

Trouvaile. — M. Marmande, facteur des P. T. T., a trouvé mercredi sur le Boulevard Wilson, un portefeuille renfermant une certaine somme. Il s'est empressé d'en faire la déclaration au Commissariat de police après avoir déposé l'objet entre les mains de M. le Receveur des P. T. T. qui le tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Espédaillac
Grandes fêtes. — La fête votive d'Espédaillac aura lieu les 8, 9 et 10 septembre prochain. Voici le programme qui promet d'être des plus intéressants.

Samedi 7: 17 h., annonce de la fête par des salves d'artillerie, tour de ville en musique, retraite aux flambeaux, grand bal de nuit.

Dimanche 9: 6 h., réveil en fanfare, aubades aux habitants; 10 h., messe pour les soldats morts au Champ d'honneur. Une couronne sera déposée par le Comité au pied du monument; à 11 h., apéritif-concert; 13 h., distribution de bouquets aux jeunes filles; 15 h., départ du superbe ballon « Le Roi des Airs »; Courses à pied (100 m., 200 m. et 1.000 m., nombreux prix); 16 h., grandes courses de bicyclettes (Régionale). Distance, 20 km: 1^{er} prix, 50 fr.; 2^e prix, 30 fr.; 3^e prix, 20 fr.; 4^e prix, 10 fr. Engagements 2 fr.; 17 h., jeux divers: de la poêle, du baquet, etc.; 19 h., tour de ville en musique, bataille de confetti; 21 h., brillants feux d'artifices, grand bal de nuit.

Lundi 10: 7 h., réveil en fanfare, tour de ville en musique, grand bal public; 11 h., apéritif-concert; 15 h., départ du ballon « Le Causse »; course communale de bicyclettes: 1^{er} prix, 15 fr.; 2^e prix, 10 fr.; 3^e prix, 5 fr.; jeux de la ficelle, de la farine, courses aux ânes, course en sacs; 20 h., feux d'artifice, grand bal de nuit; minuit, clôture de la fête.

Le meilleur accueil sera réservé aux étrangers ainsi qu'aux forains et étagistes. Le Comité ne répond pas des accidents. Les engagements seront reçus jusqu'au 9 septembre.

Aynac
Accident mortel. — Mme veuve Lassalle, 78 ans, du Foyt, accompagnait son petit-fils au bois pour l'aider à charger des fagots. Elle était montée sur le char, attelé de jeunes bœufs, qui guidait son petit-fils, lorsque soudain les jeunes bêtes firent un écart si violent et si brusque, que le char versa et tomba sur sa malheureuse occupante, la meurtrissant gravement sur diverses parties du corps. Le médecin appelé de suite ne donna aucun espoir de la sauver.

En effet, la malheureuse mourut après deux jours d'affreuses souffrances.

Cardaillac
Nécrologie. — C'est au milieu d'un grand concours de population que les obsèques de M. Cazals, instituteur en retraite, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 84 ans, ont été célébrées.

Malgré la période des vacances, nous avons remarqué dans le cortège un grand nombre de maîtres et de maîtresses qui ont tenu à accompagner au champ de l'éternel repos celui qui avait été pour eux un excellent collègue et ami.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Reyrevignes
Obsèques. — Samedi ont eu lieu les obsèques de M. Charles Magot, adjoint au maire de la commune. Depuis quelques années, la santé du défunt allait en chancelant, mais jusqu'au dernier moment il accomplit les fonctions de sa charge.

Le maire et le conseil municipal assistaient aux obsèques. Une foule nombreuse d'amis accompagnait également le défunt à sa dernière demeure.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

St-Céré
Fêtes des 15, 16 et 17 septembre. — Samedi 15: 16 heures, tour de ville en musique; 20 heures, retraite et bal place des Roubinets; 23 heures, feux d'artifice.

Dimanche 16: 8 heures, aubades; 9 heures, réception de la société « La Géraldienne »; 10 heures, tour de ville par « La Géraldienne »; 14 heures, mouvements d'ensemble, parallèles, pyramides par la société « La Géraldienne »; 15 heures, concours de chars fleuris (Régionaux); 17 heures, concert (trompettes de cavalerie, 40 exécutants); 20 heures, retraite aux flambeaux, pyramides lumineuses; 21 heures, bal place de la République; 23 heures, feux d'artifices.

Lundi 17: 8 heures, course à pied: 100 mètres plat, 400 mètres plat, 800 mètres plat; 9 heures, jeux divers; 11 heures, course cantonale: 1^{er} prix, 40 fr.; 2^e, 30 fr.; 3^e, 20 fr.; 4^e, 10 fr.; 14 heures, course internationale: 1^{er} prix, 200 fr.; 2^e, 150 fr.; 3^e, 100 fr.;

4^e, 50 fr. Primes de consolation; 20 heures, retraite aux flambeaux; 21 heures, bal; 23 heures, feux d'artifice.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon
Etat civil d'août. — Naissances: Quatre garçons et deux filles. Mariages: Jean-Marie-Roger Constant, charbon et Odette-Marie Dauriac, sans profession, 18 ans, à Gourdon; Jean Gouloumes, maçon, 38 ans et Victoire-Marie-Andréa Bezou, couturière, 34 ans, de Gourdon; Luigi de Maria, terrassier, 24 ans et Charlotte-Gabrielle Delpech, sans profession, 26 ans, de Gourdon; Roger-Jean-François Arènes, comptable, 30 ans et Marie Couroumet, institutrice, 32 ans, de Gourdon.

Décès: Léon Bourdarie, sans profession, 78 ans, place de l'Hôpital; Maria Lacombe, sans profession, 43 ans, rue Pomache; Alexandrine Courtes, sans profession, 77 ans, avenue Gambetta; Jean Baptiste-Paul Déguirail, sans profession, 54 ans, place de l'Hôpital; Berthe Clavières, 8 ans, à Résoulès.

Fajoles
Orage. — Un orage d'une extrême violence s'est abattu sur le territoire de la commune de Fajoles.

Une véritable tourmente de grêle a ravagé la plus grande partie des récoltes (vignes, labac, maïs, betteraves, etc.), brisé les arbres fruitiers, en majorité les noyers chargés de fruits qui ont été dispersés au hasard de la tempête, endommagé même fortement les maisons en particulier les cheminées, toitures, vitres.

C'est la consternation parmi la population laborieuse de la commune de Fajoles.

Souillac
Nos pupilles à l'île de Ré. — Les pupilles de la nation du Foyer de Souillac, sont partis en vacances à l'île de Ré, vendredi soir sous la conduite de Mme Donnet, directrice du Foyer et d'une surveillante.

Leur absence durera un mois.

Meyronna
Fête locale. — La fête votive de Meyronne-la-Jolie offre cette particularité qu'elle se tient, invariablement le 8 septembre (et c'est un élément de son succès). Ajoutons qu'elle a lieu dans un cadre magnifique: aussi attire-t-elle tous les ans un nombre considérable de visiteurs.

Voici le détail du riche programme de cette intéressante frairie.

Vendredi, 7 septembre. — Annonce de la fête par des salves d'artillerie; réception de la musique; sérénade aux habitants; grand bal de nuit.

Samedi, 8 septembre. — Réveil en fanfare; ouverture de la fête par des salves d'artillerie; aubade à la population; à 8 h., distribution de bouquets; à 11 h., apéritif-concert; à 12 h., jeu de la fourchette; à 14 h., jeu de la poêle, à 14 h. 30, jeu de la pomme; à 15 h., courses en sacs; à 16 h., grandes courses locales de bicyclettes; à 16 h. 30, départ du ballon « Le Pourquoi-Pas? »; à 17 h., tournoi de beauté (réservé aux jeunes filles de Meyronne); à 18 h., grande tombola, avec lots de valeur.

A 22 h., brillant feu d'artifice de la maison Castanel et fils, pièces spécialement composées pour notre fête; grand bal de jour et de nuit, avec orchestre sélectionné; illumination a giorno.

Dimanche, 9 septembre. — A 11 h., apéritif-concert; à 16 h., concours de natation sur la Dordogne; nage libre; concours de plongeurs; grand bal de jour jusqu'à 18 h. 30; à 19 h., concert d'adieu par tout l'orchestre.

On demande de suite UN COMMIS ET UNE VENDEUSE

Pour l'alimentation
S'adresser au Bureau du Journal

Marché aux vins

Olonzac, 4 septembre. — Vins rouges: de 10 degrés, 265 fr.; de 11 degrés, 280 fr.; de 12 degrés, 300 fr. Ces prix s'entendent à l'hectolitre nu, pris chez le récoltant, tous frais en sus, et selon degré, qualité et conditions, avec appellation d'origine « Minervois ».

Dernière heure

Les obsèques de M. Bokanowski
Les obsèques officielles de M. Bokanowski, Ministre du Commerce, ont eu lieu mercredi matin à 10 heures.

Une foule considérable y assistait. M. Poincaré, entouré des membres du Gouvernement présents à Paris, a suivi le convoi funèbre au cimetière Montmartre où a eu lieu l'inhumation.

Selon la volonté du défunt, aucun discours n'a été prononcé.

Le successeur de M. Bokanowski
On déclare, dans les milieux politiques, que M. Laurent Eynac serait nommé ministre de l'air, ministère qui serait créé, et M. Louis Rollin, ministre du Commerce.

Le général Gouraud à Alger
D'Alger. — Le général Gouraud, Gouverneur militaire de Paris, voyageant incognito est arrivé à Alger.

Match de natation
De Londres. — Le nageur français Michel a terminé seul le Marathon nautique d'une longueur de 15 milles, de Tor, Tonhoro (lac Ontario); les 249 concurrents ont abandonné la course à cause du froid.

Adhésion au pacte Kellogg
De Nankin. — Le Gouvernement nationaliste a décidé d'adhérer au pacte Kellogg.

La fusion des transports à Berlin
De Berlin. — La fusion des Compagnies du Métro, des tramways, et des autobus est faite par une seule compagnie au capital de 100 millions de marks.

Réception de navires italiens à Alger
D'Alger. — Des réceptions ont été organisées en l'honneur de la division italienne composée des croiseurs « Pisa et Ferruccio », et des bâtiments des écoles des aspirants et cadets, au cours de leur séjour à Alger.

Obsèques des victimes de la catastrophe de Toul
De Paris. — Les obsèques du pilote et du mécanicien, victimes de la catastrophe de Toul, ont eu lieu ce matin, au milieu d'une affluence considérable.

A VENDRE
MAGNIFIQUE COMMODE Louis XV authentique
S'adresser au Bureau du Journal

FOUDRES, CUVES, toutes contenances demi-muids, barriques, demi-barriques chêne et châtaigner, neuf et occasions

TOUT MATÉRIEL VITICOLE
PRESSESOIRS, POMPES A VIN
LAMOURÉ et ROBERT, PRAYSSAC (Lot)

A VENDRE
CYCLEGAR BENJAMIN 5 CH.
Bloc 4 cylind., 4 temps, 2 places, moteur révisé. Bon état mécanique, 4.500 fr.
S'adresser à POUILLEGE à MEYRONNE-P.-SOULLAC (Lot).

Après avoir tout essayé...
UN REMÈDE QUI GUÉRIT L'ESTOMAC L'ALGO-DIGESTINE
Qui a déjà goûté des milliers de gens ayant tout essayé, sans succès, pour soulager l'indigestion...
Si vous avez des digestions pénibles, lourdeurs, élargissements, gaz, ballonnements, oppression après les repas, constipation, c'est l'estomac qui fait obstacle à vos vœux de bien-être. L'ALGO-DIGESTINE, votre ami, vous le guérira. N'hésitez pas, soignez et soignez votre estomac par l'emploi de L'ALGO-DIGESTINE.
L'ALGO-DIGESTINE est absolument inoffensive et ne contient que des produits agissant à la fois sur l'estomac, le foie et l'intestin. — En vente 9 fr. 60 dans toutes pharmacies ou chez le pharmacien P. PONCET, Esplanade principale de la marine, 10, avenue du Pont Neuf, Limoges.

EXCURSIONS

Rocamadour, Padirac, Grottes de Presques, etc., retour par le Célé

Auto, 14 places, face à la route
Prix par place: 30 francs
Se faire inscrire chez M. NOYER, transports, CABESSUT, CAHORS.

PELERINAGE DE ROCAMADOUR
Départ tous les jours de Cahors
14 places confortables
Prix par place: 20 francs
Se faire inscrire chez M. NOYER, transports, CABESSUT, CAHORS.

CAHORS-LOURDES
PAR TOULOUSE à l'aller et PAR AUCH au retour
Prix par place: 100 francs
Se faire inscrire chez M. NOYER, transports, CABESSUT, CAHORS.

GARAGE à Louer
S'adresser 4, place de la Marci, SAINT-GEORGES

AVIS
M. EMILE BOR prévient le public qu'il rouvrira la boucherie charvinaie, rue du Château-du-Roi, à partir du SAMEDI 8 SEPTEMBRE.

GRANDS GARAGES à louer
derrière la caserne
S'adresser 11, rue Emile-Zola, CAHORS

ETUDE DE M^o BOYER HUISSIER
4, rue Blanqui, CAHORS

VENTE
aux Enchères publiques

pour cause de départ
Le public est informé que le samedi 8 septembre 1928, à 2 heures du soir il sera procédé au n° 10 de la rue du Tapis-Vert (Maison Darquier) à la vente aux enchères publiques d'un mobilier comprenant: chambre complète, grand modèle trois portes ouvrantes, noyer massif, sculptures dans la masse, état neuf, lit fer et cuivre, commode, bibliothèque, dessertier empire, glaces, tables, chaises, cuivre, ustensiles divers de ménage, etc., etc.

12 0/0 en plus au comptant.
BOYER

Feuilleton du « Journal du Lot » 2

UNE JEUNE FILLE voyagea...

PAR Claude FARRÈRE

PREMIÈRE PARTIE
A bicyclette, par auto...

UNE GIFLE
— Et quand on embrasse une jeune fille qui n'a jamais demandé à être embrassée, on passe par un goujat et un imbécile, ensemble!

Ainsi qualifié, Bob, s'il avait eu quatre ans de moins, eût probablement sauté sur son adversaire. Mais il était majeur de l'hiver passé, et savait donc se conduire dans la vie. Haussant les épaules avec dignité, il taponna de son mouchoir sa joue meurtrie, tourna le dos à Mimi, et s'en fut vers sa bicyclette.

Un bref remords alors traversa la jeune fille.

— Voyons, — dit-elle entre haut et bas, — voyons, Bob! vous n'êtes pas fâché?

— Pas du tout! au contraire! — répondit-il sarcastique et détaché. Il atteignit sa bicyclette, se mit en selle et disparut, « plaquant » Mimi comme une crêpe ».

II

CHANGEMENT DE MOTEUR AUXILIAIRE
C'est beaucoup plus tard que Mimi Tirlémont remontant en selle à son tour, tourna le dos au vieil Escoubiac, et reprit le chemin de la Baule.

Une main sur son frein, les pieds abandonnés, et ses beaux yeux bleus très pensifs regardant obstinément les petits cailloux de la route, elle se laissait descendre un peu plus vite qu'il n'eût été tout à fait prudent. Des pensées sans nombre, et toutes plus baroques les unes que les autres, passaient et repassaient incessamment derrière son beau front qu'elle plissait. Et elle se prit à murmurer pour soi seule, tandis que la bicyclette allait comme une flèche parmi la futaie parfumée de résine:

— Voilà tout de même une chose bien extraordinaire, et bien exaspérante: qu'on ne puisse pas se promener quatre jours de suite avec un garçon gentil sans que, le cinquième jour, il devienne grossier, désagréable, impertinent, brutal, et qu'il vous traite exactement comme il traiterait n'importe laquelle des grues du Casino!

(En fait de brutalité, ce n'était tout de même pas Mimi qui avait reçu un soufflet. Mais elle oubliait ce soufflet-là de la meilleure foi du monde).

A droite et à gauche, les grands pins déferlaient leurs longues houles vertes, secouant ironiquement quelques aiguilles sèches et, de loin en loin, une pomme à pignons. Un petit

cabaret, tout rustique, montra ses volets verts et sa tonnelle. Mimi, au passage, se souvint qu'on y avait diné la semaine d'avant en bande, et que le cidre y était bon.

— Justement, j'ai soif comme tout, murmura-t-elle sans ralentir; — et il faut que cet imbécile-là m'empêche de boire! Parce que, de quoi ça aurait-il l'air, une jeune fille toute seule, qui entrerait dans ce bouhon?

Le temps d'un quart de minute, elle en voulut vraiment au malheureux Bob. Et comme le chemin allait obliquer, elle se retourna sur sa selle, pour donner un dernier coup d'oeil de regret à la tonnelle et aux volets verts déjà lointains. Mal lui en prit: trois cailloux, en ligne de file, heurtèrent à l'improvise les roues de la bicyclette; et, avant même d'avoir compris ce qui arrivait, Mimi fut au fond d'un fossé, le nez dans l'herbe, et sa machine à quatre pas d'elle.

Le choc avait été brutal. Mimi, d'abord, ne souffla mot, se croyant morte. Ensuite, découvrant qu'elle n'était même pas blessée, elle jura, mais modérément, gentiment, comme jurent les jeunes filles bien élevées... Elle dit « Crotte! » et le répéta et constata que sa robe était déchirée, et ses deux genoux égratignés. Après quoi elle se tut, mélancolique, et n'ayant pas même l'envie bien nette de sortir du fossé, ni de recommencer à vivre.

C'est alors que la Providence intervint, sous la forme d'ailleurs agré-

ble à regarder d'un jeune homme élégant, — serge blanche et sweater rayé — lequel, mon Dieu! ressemblait à Bob comme deux gouttes d'eau l'un à l'autre. Ce passant, qui arrivait à bicyclette, lui assura, s'arrêtant net, sauta de sa selle, et s'élança pour ramasser la malheureuse Mimi, qui crut, de bonne foi, plus sérieusement endommagée qu'elle n'était tout de bon.

— Hein? — s'écria-t-il aussitôt, — c'est vous, mademoiselle Mimi? Que diable vous est-il arrivé?

Il l'avait déjà relevée, à bras tendus, car il était robuste et sportif, à la mode de ce temps, laquelle n'est point sottise.

Mimi, maussade, haussa les épaules.

— Je suis tombée, — dit-elle, — vous voyez bien!

Lui sourit, bon enfant.

— Je vois, — dit-il. — Je vois à merveille. Vous rentriez, comme ça? Je vais vous accompagner jusqu'à votre porte... Vous voulez bien?

— Je veux bien! — consentit Mimi, qui ajouta, sans penser à mal: — Par exemple, Fred, vous ne pousserez dans les montées? Car il est pittoresque de constater que Mimi Tirlémont disait Fred tout court, comme elle avait dit Bob tout court. Fred, d'ailleurs, ne lui était pas connu depuis beaucoup plus longtemps que Bob. Mais, n'est-ce pas? aux bains de mer...
La chose certaine, c'est qu'au bout d'un temps assez bref, le bras musclé

du garçon s'appuyait aux épaules droites de la fille, et Fred « poussait », « poussait » très efficacement. Geste, il faut le répéter, tout à fait habituel et correct sur n'importe quelle plage dans le train, entre Malo-les-Bains et Hendaye. Si bien que je ne saurais trop sévèrement qualifier les deux vieilles chipies à corsages montants qui tricotaient sur la plage, à l'abri d'une demi-tente de toile, et qui grognaient l'une à l'autre, en voyant défilier non loin d'elles le couple à béca-

— Cette petite Tirlémont qui, pour se faire tripoter, change de flirt tous les jours, croyez-vous!

— Oui, hier c'était Bob De-fraine... et aujourd'hui...

— Aujourd'hui, c'est Fred Cambrisson!

Médisances qui n'empêchèrent nullement Fred Cambrisson de « pousser » Mimi Tirlémont jusqu'à la villa de la place Benoît, qui était sa villa à elle, Car Fred, — on est galant homme ou on ne l'est pas, — n'abandonna pas sa jolie camarade en cours de route et n'essaya pas, non plus, de l'embrasser: ce n'était que leur second rendez-vous tête à tête; encore celui-ci était-il purement fortuit. Et, Bob De-fraine l'avait clairement posé en axiome, ce n'est qu'après trois rendez-vous prémédités qu'un jeune homme a le droit et le devoir d'embrasser une jeune fille, sous peine de passer pour un imbécile ou pour un goujat...

III

HOME, SWEET HOME
Rentrée à home... Home, sweet home! que vous êtes cher, sweet home, à tous les cœurs bien nés!... Mimi Tirlémont se faufila à la mette, par la porte de service, par la cuisine et par le vestibule, jusqu'à l'escalier unique qui desservait toute la villa. Il gémissait considérablement, cet escalier. Mimi, tout de même, y posa des pieds si légers qu'elle put atteindre, sans que Maman eût rien entendu, la mansarde numéro 1, qu'on avait promise, pour l'usage de Mimi, au grade de chambre numéro 6. Seuls, d'ailleurs, divers accessoires de dancing, deux pouppées de chez Oxford and Margaret (1) et une trousse de toilette suffisamment nickelée, distinguant cette mansarde 1 de la mansarde 2, particulier logis de la femme de chambre Adeline. Ne concluez tout de même pas, d'embellie, que Maman fût mère marâtre, et Mimi fille martyre. Non, non!... Mais, d'abord, « Les Moutettes Rouges » n'étaient point un palais; et beaucoup balnéaires sont des palais; et beaucoup devraient, honnêtement, s'appeler mansure.

(1) Plagiat indiscutable que commet l'auteur aux dépens de MM. Pierre Benoit et Jean Fayard.

(A suivre)

LE LOUP-GAROU

PAR
Alfred MACHARD

EPILOGUE

Ainsi « la Soce » avait vécu. Et Bernier ? Mais, le bague... — Monsieur le juge d'instruction, il y a là un prétre qui insiste pour être reçu... or, il n'est point porteur d'une convocation. — Vous a-t-il dit son nom ? — Abbé Devrigny, curé de Chaville. — Que me veut-il ? — Il vient, m'a-t-il confié, pour l'affaire Malvinat-Bernier... C'est pour des révélations... — Ah ! très intéressant... faites entrer ! L'huissier, aussitôt, introduisit le prétre. C'était un homme âgé, aux cheveux blancs, au visage débonnaire. Il paraissait très ému. — Remettez-vous, monsieur l'abbé, dit le juge en désignant un siège au visiteur. Le prétre s'assit. Préalablement il avait tiré de sa poche un petit cahier de papier à lettres dont chaque feuillet était couvert d'une écriture inha-

bile et serrée. Il le tendit au magistrat. — Ce sont des aveux, signés par la personne qui s'est rendue coupable du meurtre de l'ancien percepteur de Ploubalec ! — De Bernier ! s'exclama le juge. L'ecclésiastique secoua négativement la tête. Le magistrat, en hâte, chercha la signature. Il ne put réprimer un cri de stupeur : — Ho ! — Furtif, le prétre se signa, tête basse. Il pria : — O Dieu, réservez-lui votre miséricorde !... — Il y eut un long, un très long silence. Le juge d'instruction, rapidement, parcourut le document. C'est épouvantable, murmura-t-il quand il eut terminé la lecture, nous avons condamné un innocent !... Il ajouta, songeur : — ...Mais cette femme, quelle force de dissimulation ! Le prétre releva la tête : — Oui, dit-il, malgré les remords qui la torturaient, elle a jusqu'au bout gardé son secret... Que de fois en la confessant j'eus l'impression qu'un coin de son âme me restait obstinément fermé... Impression seulement... Ce qui ne me permettait point de la pousser à des confidences ni de lui refuser l'absolution... Quand je lui demandais : « Sont-ce bien là tous vos péchés ? » elle me répondait : « OUI tous mes péchés, mon Père ». Elle m'avait confié, il y a quelques mois,

sous pli cacheté, cette ultime confession... Je ne devais ouvrir l'enveloppe qu'au lendemain de sa mort... J'avais cru, en recevant ce dépôt, qu'il ne contenait que des dispositions religieuses à prendre pour ses obsèques... Je ne me doutais point que la liberté et l'honneur d'un homme y étaient enclousés... Pauvre Bernier, qui fut si cruellement puni d'un crime qu'il n'a point commis !... Vous avez vu, monsieur le juge, racontée par la coupable elle-même, toute la genèse de cet affreux drame... Le mari, percepteur à Ploubalec, joueur enragé et s'en allant à Brest dilapider dans des tripots toute la dot de sa femme... Drame domestique soigneusement dissimulé aux yeux de tous par les époux Malvinat et surtout par la femme, de nature orgueilleuse et renfermée... Ainsi la Justice, malgré de nombreuses enquêtes lors du procès Bernier, ne soupçonna point cette division conjugale... De là naquit la haine, une haine sourde, chaque jour plus exacerbée, implacable à la fin, de l'épouse contre l'époux... Mme Malvinat, de souche culle barbare... La dilapidation de sa fortune la rendait quasi folle... C'est ainsi que l'idée du meurtre entra un soir en sa cervelle, s'y installa, la hanta pendant des mois durant de longues heures nocturnes et enfin, pour la reprise de son bien dissipé, un jour, arma son bras... Vous connaîtrez ses ruses, monsieur le juge d'instruction... Elle les énumère tout au long de ces pages... Le puissant

narcotique dans le cidre de Bernier... sa marche silencieuse dans la nuit, derrière les deux hommes revenant par la lande d'une tournée de perception... le soudain malaise de Bernier qui, étourdi, s'assoit sur le sol, dodeline de la tête et s'endort... L'étonnement du percepteur qui se penche vers son commis... son bondissement à elle... son coup de poignard traîtreusement assésé par derrière... le percepteur s'éroulant frappé à mort... le vol de la sacoche... une poignée de billets enfouis dans une poche de Bernier pour dévier vers lui les soupçons... le poignard ensanglanté glissé sous la main de l'endormi... sa fuite. C'est à la dernière page de ses aveux je crois, qu'elle révèle le lieu où elle cacha la sacoche... Vos détectives l'y retrouveront peut-être encore, monsieur le juge... Mais de toute cette tragique confession, il n'est rien de plus troublant que le récit de son remords... Après la condamnation de Bernier, elle quitte précipitamment la petite ville de Ploubalec... Elle venait d'acheter la villa « Bon Repos », à Chaville... Vous connaissez la femme qu'elle emmenait avec elle : la vieille Martine, la mère de celui que la Justice avait désigné comme étant l'assassin du malheureux percepteur, le meurtrier de son mari ! Ce geste de suprême charité dut sembler incompréhensible à plus d'un esprit réfléchi... Mais nous en comprenons maintenant les raisons... Le remords tenaillait déjà cette âme sauvage... Toutefois une grande lâcheté, née de

la terreur de la Justice, de ses pompes et de ses châtimens, la retenait d'avouer son forfait et de délivrer ainsi un innocent martyrisé... Jusqu'à la mort elle ne put s'y décider... Alors, par une hypocrisie risée mentale, afin de rendre le repos à sa conscience en tourment, elle imagina — ayant sacrifié le fils — de couvrir la mère de bienfaits... Ce qu'elle fit... La vieille fut consolée, choyée, entourée comme une parente très chère... Dans le pays on les prenait pour les deux sœurs... La pauvre Martine dut, plus d'une fois, se rebeller pour garder le droit de servir celle qu'elle nommait « sa bienfaitrice »... Ainsi la Malvinat espérait, devant Dieu, racheter un peu de sa faute. Le prétre se tut. — Le magistrat reprit sa place, dans son fauteuil, à son bureau. D'un doigt il appuyait sur le bouton d'ivoire d'une sonnette électrique. — Qu'allez-vous faire, monsieur le juge ? — Je vais, monsieur l'abbé, non pas réparer le mal que cette femme et la Justice égarée par des apparences firent subir à Bernier... non... cela est impossible... l'irréparable est accompli... Mais je veux, sur le champ, libérer ce malheureux ! L'huissier parut. — Monsieur le juge... — Dites au garde de m'amener Bernier ! Bientôt Bernier entra. Il était très pâle, très las, déjà très vieilli. En l'apercevant, le prétre ne put retenir

ses larmes et il lui tendit ses bras en gémissant : — Au nom des hommes qui ont commis l'erreur... au nom d'une morte sans doute maudite mais qui, peut-être pour vous, espère en son rachat... mon fils... mon fils, je vous demande le pardon ! — Ah ! quelle grâce mes amis !... Quels rires, quels cris joyeux ! La noce revint de la mairie, bras dessus, bras dessous, en miriltonnant « la Madelon ». Toute une ville en chantant suivait... C'est que Bernier, réhabilité, épousait de nouveau sa chère Louisa, mais, cette fois, sous son vrai nom et pour toujours... Le repas fut encore plus pantagruélique que l'autre, celui qui se termina si mal. Il y eut vingt plats. On but cent et quelques bouteilles et pas même une goutte d'eau. Un opérateur de cinéma vint « filmer » la noce et son héros. Cela devait, aux « Actualités », sur tous les écrans du monde, illustrer cet adage : « La justice finit toujours par triompher. » — Si cela n'est — hélas ! — point vrai le plus souvent, faisons tout de même semblant d'y croire. Après le festin, on dansa. Et savez-vous qui ouvrit le bal ? Mais Boubou avec la vieille Martine, qui est devenue bien vite sa chère et si bonne grand'maman ! FIN

AU PRINTEMPS

— CAHORS —

A partir du samedi 8 Septembre et jours suivants

GRANDE RÉCLAME BLANC-LINGERIE

PRIX EXTRAORDINAIRES -- BON MARCHÉ INCOMPARABLE

Nombreux articles sacrifiés en : Toile, Shirting, Percalé, Draps, Serviettes, Mouchoirs, Taies, Torchons, Tabliers, Vitrages, Chemises, Pantalons, Camisoles, Tabliers, Rondelette, etc., etc.

PROFITEZ DE CETTE OCCASION ET FAITES VOS ACHATS AU PRINTEMPS — CAHORS

Pourquoi chercher ailleurs ce que vous avez sous la main ?

Pourquoi, si votre état de santé laisse à désirer, ne tentez-vous pas un essai avec les Pilules Pink ? Vous devez cependant bien convenir qu'il n'y a pas de raisons pour que les Pilules Pink ne soient pas pour vous aussi salutaires que pour tous ceux et toutes celles qui en font usage avec tant de succès. Les Pilules Pink, cela est reconnu, sont pour tout le monde, un remède toujours efficace contre les affections et les nombreux maux consécutifs à l'altération de la qualité du sang et à la dépression du système nerveux. Si donc vous ne vous sentez pas bien, que vous n'avez pas d'appétit et que vos digestions soient pénibles, si vous souffrez de maux de tête, que vous soyez sujet à l'insomnie, si vous vous sentez fatigué, abattu, prenez quelques boîtes de Pilules Pink, vous serez surpris du changement qui s'opérera en vous.



M. GENTIL-PERRET (Cl. Isnel). « J'étais atteint depuis longtemps de troubles digestifs bien douloureux — écrit M. Gentil-Perret, qui habite 2, rue de Verdun à Caluire (Rhône). Et puis je souffrais de migraines, de névralgies. Avec cela, je dormais bien mal. Mais grâce aux Pilules Pink, je me sens bien maintenant. L'estomac ne me fait plus souffrir, j'ai bon appétit et je puis enfin dormir. »

Les Pilules Pink sont toujours efficaces contre l'anémie la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux. En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Ph^o P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 6 fr. la boîte, 33 fr. 50 les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

FOURRURÉS ROBES -- MANTEAUX

Réparation

Transformation de Fourrures

ACHAT DE SAUVAGINE

Fouine - Putois - Renard

M^{me} BARDY

14, rue Maréchal Foch CAHORS

L'Entérite vaincue

Quelles que soient sa gravité et son ancienneté par traitement nouveau permettant de manger normal. Ment. Brochure envoyée gratuitement par Laboratoire G. FOUCHER, 77, Bd de Grenelle, PARIS (15^e)

ETUDE DE Maître Paul MAS

NOTAIRE A PUYBRUN (LOT)

Deuxième insertion

Suivant acte reçu par Maître MAS notaire à Puybrun (Lot), les 2 et 10 Août 1928, enregistré à Bretenoux le 10 août 1928, folio 75, case 352,

Monsieur HARQUIN Félix, entrepreneur de bière et Madame Virginie FLOURET son épouse, demeurant ensemble à Souillac, rue du Pont et de l'Orb, ont vendu à Monsieur GARY Célestin, sans profession et Madame Alice MAILLOT son épouse, demeurant ensemble à Puybrun

Le fonds de commerce d'entrepreneur de bière exploité à Souillac (Lot), rue du Pont et de l'Orb.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au dixième jour après la présente publication à Puybrun en l'étude de Maître MAS, notaire.

L'insertion au Bulletin officiel des ventes et cessions de fonds de commerce a eu lieu dans le no du 29 août 1928.

Pour deuxième insertion : MAS, notaire.

Bibliographie

LAROUSSE MENSUEL

Sommaire du N° 259 — Sept. 1928

L'Arioste et la poésie chevaleresque à Ferrare au début du XVI^e siècle, par M. Louis Coquelin. — Charles-Nicolas Cochin, par M. Ferdinand Gohin. — La Vie turbulente de Camille Desmoulins, par M. Claude Barjac. — Prophylaxie de la Diphtérie, par le Dr Henri Bouquet. — Etats-Unis, par M. Georges Roth. — François-Joseph intime, par M. Albert Pingaud. — Nicolas de Largillière, par M. Tristan Klingensor. — La Production du Liège, par M. Camille Meillac. — Mouluy Youssef, par M. Léon Abensour. — Photographie, par M. A. Boutaric. — Le Journal de Jules Renard, par M. Pierre Guéguen. — Amiral de Robeck, par M. H. Pelle-Desforges. — Stabilisation, par M. Max Legrand. — Le mois littéraire, scientifique, théâtral et cinématographique, musical et artistique, financier, etc. 40 gravures. — Le numéro, 3 fr. 50. En vente chez tous les libraires et librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris (6^e).

GHEMIN de FER de PARIS à ORLÉANS

Cherchez-vous pour votre villégiature le calme et le repos ?

Vous ne trouverez pas mieux que Le Lioran ou Vic-sur-Cère, dans les Monts du Cantal.

Chacune de ces stations possède un hôtel édifié par la Cie d'Orléans où vous attendent bon accueil, bonne chère et confort.

Vous y serez au centre d'excursions faciles et infiniment variées vers les sommets, dans les forêts altières et les gras pâturages où l'eau courante abonde et entretient une vivifiante fraîcheur.

Voyage de 4 jours en auto-car de Rocamadour aux Monts du Cantal par le Bas-Limousin

Départ de Rocamadour tous les Mercredis du 4 juillet au 19 septembre 1928.

1^{re} journée : Rocamadour, Brive, Aubazine, Lantuil, Collonges, Brive.

2^e journée : Brive, Gorges de la Corrèze, Tulle, Cascades de Gimel, Argentat, Aurillac.

3^e journée : Aurillac, Vic-sur-Cère, Le Lioran, Murat, Puy-Mary, Salers, Saint-Privat.

4^e journée : Saint-Privat, Ruines de Merle, Beaulieu, Carennac, Alviçnac, Rocamadour.

Prix du transport pour le voyage complet : 300 francs.

Pour renseignements et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, Paris (IX^e), ou à la Société des Autocars Rocamadour-Padirac, à Rocamadour (Lot).

Billets d'excursion à prix réduit

En vue de faciliter le tourisme sur son Réseau, la Compagnie d'Orléans délivre du 1^{er} juin au 30 septembre 1928, des billets individuels d'excursion à itinéraires fixes en 1^{re} et 2^e classes, avec faculté d'arrêts pour les régions ci-après :

1^o Paris à la Vallée de la Loire, au Croisic, à Guérande et retour ;

2^o Côte Sud de Bretagne ;

3^o Auvergne, Haut-Quercy, Périgord ;

4^o Limousin, Haut-Quercy, Périgord ;

5^o Circuit du Lot ;

6^o Vallées du Lot et de l'Aveyron.

Validité : — 33 jours — avec faculté de prolongation de deux fois 30 jours pour les 1^{re} et 2^e circuits qui desservent des stations balnéaires et sans faculté de prolongation pour les quatre autres itinéraires.

Il est délivré pour les 2^o, 3^o, 4^o, 5^o et 6^o itinéraires, au départ de toutes les gares du Réseau d'Orléans, des billets spéciaux complémentaires à prix réduit, de 1^{re} et 2^e classes, pour gagner ou quitter leurs points d'accès.

Pour plus amples renseignements, consulter : les gares et stations ; l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines et le Bureau de Renseignements, 126, boulevard Raspail, à Paris.

ETE 1928

Circuits en Auto-Car dans le Haut-Quercy au départ de Rocamadour (gare).

du 2 juillet au 30 septembre

Départ 10 h. — Retour vers 19 h.

Circuit I. — Lundi, Mercredi, Vendredi. — Rocamadour-Ville, Calès, Grottes de Lacave, Belcastel, Souillac, St-Sozy, Meyronne.

Prix du transport : 30 fr. par place

Circuit II. — Mardi, Jeudi, Samedi. — Alviçnac, Gouffre de Padirac, Gorges d'Antoire, Château de Castelnaud-Bretenoux, Saint-Céré, Grotte de Presque, Gramat.

Prix du transport : 40 fr. par place

N.B. — Il existe également au départ de Rocamadour-gare des services d'auto-car pour : Rocamadour-Ville (correspondance aux principaux trains) ; le gouffre de Padirac (services bi-quotidiens) ; un voyage de 6 jours aux Gorges du Tarn par le Rouergue et un voyage de 4 jours au Monts du Canal par le Bas-Limousin.

Le nombre des places étant limité, les Touristes ont intérêt à retenir leurs places à l'avance, moyennant un droit de location fixé à 1 franc par place : pour les circuits du Haut-Quercy, aux guichets de la gare de Rocamadour, ainsi qu'aux bureaux de la Société des Auto-Cars à Rocamadour-gare et Rocamadour-Ville.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DU LOT
MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
 Secrétariat Général des P. T. T.

POSTE OMNIBUS RURALE

SERVICE POSTAL — TRANSPORTS DE VOYAGEURS, DE COLIS POSTAUX DE MESSAGERIES (G. V. et P. V.) ET DE COMMISSIONS DE TOUTE NATURE

Horaires du Circuit de SOUILLAC A PARTIR DU 1^{er} MARS 1928

LOCALITÉS	Horaires	
	Main	Soir
SOUILLAC-GARE	6h.10	16h.50
SOUILLAC BUREAU DE POSTE	6.15	16.55
PONT-DE-LANZAC	7.20	17.10
LANZAC	7.25	17.15
PONT-DE-LANZAC	7.30	17.20
TERREGAYE	7.40	17.30
PINSAC	7.45	17.35
MAYRAGUET	7.55	17.45
BELCASTEL	8.00	17.50
LACAVE	8.10	18.00
BOUGAYROU	8.15	18.05
MEYRONNE	8.25	18.15
ST-SOZY	8.30	18.20
LE PIGEON	8.45	18.35
SOUILLAC BUREAU DE POSTE	9.00	18.50
SOUILLAC-GARE	9.10	19.00

TARIF DES COLIS POSTAUX FRANCE CONTINENTALE TAXES D'AFFRANCHISSEMENT (droit de timbre compris)

En	Taxes				
	3 kg.	5 kg.	10 kg.	15 kg.	20 kg.
jusqu'à 400 km.				12.05	15.35
de 401 à 700 km.	4.30	5.70	9.00	13.00	16.30
au delà de 700 km.				13.95	17.00
A domicile, en plus	1.45	1.45	1.45	2.15	2.35

TAXES ACCESSOIRES (à ajouter au montant des taxes d'affranchissement indiquées ci-dessus)

Apport à la gare ou tarif des commissions	1.45	1.45	1.45	2.15	2.35
	0.60	1.00	1.50	2.25	2.25

La taxe d'apport à la gare est perçue sur les expéditeurs des colis postaux à distribuer à domicile ou poste restante, chez les correspondants postaux, dans le secteur de la poste omnibus rurale.

Le tarif des commissions est appliqué :

1^o Aux colis postaux à expédier, originaires des communes comprises dans le circuit de la poste omnibus rurale ;

2^o Aux colis postaux livrables en gare et retirés, transportés et livrés par la poste omnibus rurale aux destinataires, à la demande de ces derniers.

TARIF DES VOYAGEURS LOCALITÉS DE DESTINATION

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION														
	SOUILLAC BUREAU	PONT-DE-LANZAC	LANZAC	PONT-DE-LANZAC	TERREGAYE	PERCAC	MAYRAGUET	BELCASTEL	LACAVE	BOUGAYROU	MEYRONNE	ST-SOZY	LE PIGEON	SOUILLAC BUREAU	SOUILLAC GARE
SOUILLAC-GARE	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 2.10	Fr. c. 2.40	Fr. c. 3.30	Fr. c. 3.60	Fr. c. 4.50	Fr. c. 5.10	Fr. c. 4.20	Fr. c. 3.90	Fr. c. 2.40	Fr. c. 2.10	Fr. c. 11.40	Fr. c. 11.40
SOUILLAC-BUREAU	1.50	1.50	1.50	2.10	2.40	2.70	3.00	3.90	4.50	3.90	3.60	2.10	1.80	10.50	11.10
PONT-DE-LANZAC	1.50	1.50	1.50	2.10	2.40	2.70	3.00	3.90	4.50	4.20	4.20	2.70	2.40	1.50	1.50
LANZAC	1.50	1.50	1.50	2.10	2.40	2.70	3.00	3.90	4.50	4.20	4.20	2.70	2.40	1.50	1.50
PONT-DE-LANZAC	1.50	1.50	1.50	2.10	2.40	2.70	3.00	3.90	4.50	4.20	4.20	2.70	2.40	1.50	1.50
TERREGAYE	1.50	1.50	1.50	2.10	2.40	2.70	3.00	3.90	4.50	4.20	4.20	2.70	2.40	1.50	1.50
PINSAC	1.50	1.50	1.50	2.10	2.40	2.70	3.00	3.90	4.50	4.20	4.20	2.70	2.40	1.50	1.50
MAYRAGUET	1.50	1.50	1.50	2.10	2.40	2.70	3.00	3.90	4.50	4.20	4.20	2.70	2.40	1.50	1.50
BELCASTEL	1.50	1.50	1.50	2.10	2.40	2.70	3.00	3.90	4.50	4.20	4.20	2.70	2.40	1.50	1.50
LACAVE	1.50	1.50	1.50	2.10	2.40	2.70	3.00	3.90	4.50	4.20	4.20	2.70	2.40	1.50	1.50
BOUGAYROU	1.50	1.50	1.50	2.10	2.40	2.70	3.00	3.90	4.50	4.20	4.20	2.70	2.40	1.50	1.50
MEYRONNE	1.50	1.50	1.50	2.10	2.40	2.70	3.00	3.90	4.50	4.20	4.20	2.70	2.40	1.50	1.50
ST-SOZY	1.50	1.50	1.50	2.10	2.40	2.70	3.00	3.90	4.50	4.20	4.20	2.70	2.40	1.50	1.50
LE PIGEON	1.50	1.50	1.50	2.10	2.40	2.70	3.00	3.90	4.50	4.20	4.20	2.70	2.40	1.50	1.50
SOUILLAC-BUREAU	1.50	1.50	1.50	2.10	2.40	2.70	3.00	3.90	4.50	4.20	4.20	2.70	2.40	1.50	1.50

TARIF des Commissions et des Messageries

0 à 3 kilogs	0 fr. 60
3 à 5 kilogs	1 fr. »
5 à 10 kilogs	1 fr. 50
10 à 25 kilogs	2 fr. 25
25 à 50 kilogs	3 fr. 50
Bicyclettes accompagnées	1 fr. ; en messagerie, suivant poids